

## Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

### FAITS SAILLANTS DU 21 MAI 2020

Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants.

#### Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

##### Autochtones

- Depuis le début de la crise, le gouvernement s’est assuré que ces communautés obtiennent le soutien nécessaire, par exemple : investissement dans des refuges d’urgence, prêts sans intérêts, aide à la recherche d’emploi et aide aux études. Une aide de 15 millions de dollars a été annoncée au mois de mars afin d’appuyer les organismes qui aident les Autochtones hors réserves. En outre, le premier ministre vient d’annoncer une aide additionnelle de 75 millions de dollars pour les organismes communautaires qui aident les Autochtones en centres urbains et hors réserves.

##### Employeurs et propriétaires d’entreprises

- Pour ceux qui ont ralenti ou arrêté leurs activités, rouvrir présente des défis. Pour obtenir de l’aide, il y a la subvention salariale d’urgence. En cas de problème de liquidités, il y a le compte d’urgence aux entreprises. Les employeurs qui ne sont pas admissibles à ces programmes sont invités à s’adresser à leur agence de développement régional. Le premier ministre travaille aussi avec les provinces pour baisser les loyers. Une demande à cet égard pourra être présentée dès lundi prochain sur site de la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL);
- En période de réouverture, il ne faut pas oublier que la COVID-19 est une menace grave. Il est important de suivre les directives des autorités sanitaires : lorsque la distanciation de 2 mètres n’est pas possible, les Canadiens devraient mettre un masque.

##### Divers

- Questionné quant à la libération anticipée de détenus, le premier ministre affirme que la santé du personnel et des détenus est prise très au sérieux. Il y a parfois eu des libérations anticipées et le ministre Blair aura davantage à dire à cet égard;
- Quant au risque d’une vague importante à l’automne, M. Trudeau mentionne qu’il y a normalement des deuxièmes vagues lors de pandémie. La cadence de dépistage est donc importante. À mesure que nous avançons, il faudra réagir de façon rapide pour ne pas avoir à confiner à nouveau la population dans son ensemble. Tous doivent faire leur part pour éviter une deuxième vague;
- Au Québec et en Ontario, le dépistage a augmenté. La semaine dernière, le premier ministre a offert une aide fédérale additionnelle à ce niveau et cette discussion se poursuivra ce soir;
- Concernant les camps de vacances privés qui menacent de fermer, le premier ministre affirme qu’il s’agit d’organismes qui vont, comme d’autres, avoir des difficultés et les gouvernements vont devoir réfléchir à comment on peut s’assurer de ne pas faire trop de dommages à notre économie;
- Questionné à savoir s’il entend rendre l’aide aux compagnies aériennes conditionnellement au remboursement des voyages, M. Trudeau dit reconnaître les défis du secteur du transport aérien et les vulnérabilités des Canadiens. Il travaillera avec tous ces intervenants pour trouver des solutions. Le gouvernement analyse également ce que d’autres pays font. Les Canadiens ne veulent pas perdre d’argent, mais veulent aussi continuer d’avoir une industrie aérienne;
- Questionné quant à l’opportunité d’avoir une politique nationale relative aux congés payés, le premier ministre a répondu qu’il continue de parler avec les provinces;
- En ce qui a trait aux deux Canadiens détenus en Chine, M. Trudeau rappelle que notre système judiciaire ne doit pas être influencé par nos organes politiques. La Chine ne fonctionne pas de la même façon. Cette détention est une mesure de représailles;

- Questionné quant à des fraudes par vol d'identité pour obtenir la prestation canadienne d'urgence (PCU), le premier ministre affirme avoir compris rapidement devoir agir pour aider les millions de Canadiens qui ont perdu leur emploi. Ce faisant, il y avait une possibilité que certaines personnes essaient de profiter du système. Des mesures sont mises en place pour reprendre cet argent et le travail se poursuit à cet égard;
- En terminant, le gouvernement a annoncé que 230 nouveaux officiers vont obtenir aujourd'hui leur diplôme du Collège militaire royal de Saint-Jean.

### **Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :**

Le premier ministre était accompagné du député de Sainte-Rose, Christopher Skeete, du directeur national de la santé publique, docteur Horacio Arruda, du maire de Laval, Marc Demers, et du directeur régional de la santé publique de Laval, Jean-Pierre Trépanier.

### **État de situation**

- 3 800 décès (82 décès de plus, dont 25 datent de plus de 5 jours);
- 45 995 (720 de plus. De ces personnes, au moins 13 300 sont guéries);
- 1 504 hospitalisations (diminution de 41 depuis hier et de 124 depuis une semaine);
- 176 personnes aux soins intensifs (diminution de 7 depuis hier et de 14 depuis une semaine);
- Le nombre de personnes dans les hôpitaux diminue, ce qui est encourageant selon le premier ministre, qui se permet d'annoncer l'ouverture des camps de jour.

### **Camps de jour**

- Les autorités sanitaires du Québec ont donné le feu vert pour l'ouverture de tous les camps de jour le 22 juin;
- Cette ouverture se fera avec toutes les règles de distanciation nécessaires incluant des plus petits groupes. À cet égard, le premier ministre lance un appel spécial aux adolescents et jeunes adultes afin qu'ils deviennent moniteurs et monitrices de camp de jour pour vivre une belle expérience. Les enfants ont besoin de bouger et de se voir entre eux;
- En réponse à une question relative aux ratios d'enfants par moniteur, D<sup>r</sup> Arruda nous informe qu'il sera au maximum de 1 pour 10 pour les plus vieux, mais pourra être de 1 pour 4, 1 pour 5 et 1 pour 7 pour les plus jeunes selon leur âge, d'où l'importance d'avoir plus de moniteurs. Les groupes seront plus petits afin de s'assurer que le moins d'enfants possible soient en contact;
- À cet égard, D<sup>r</sup> Arruda nous met en garde : Il faut comprendre qu'il est certain qu'il y aura de la transmission du virus. Toutefois, l'impact chez les enfants de ne pas avoir de vie sociale est très important et il a commandé que des mesures soient prises à cet égard. En conséquence, avec les mesures mises en place, on diminue la probabilité de transmission et on permet qu'une investigation puisse être effectuée facilement si un cas se déclare. La décision relative à l'ouverture des camps de jours a donc été prise à la suite d'une analyse épidémiologique en prenant une multitude de facteurs en considération. De plus, il faut comprendre que pour la majorité des cas chez les enfants, cela passe comme un rhume banal. Enfin, le D<sup>r</sup> Arruda veut rassurer les parents : À la suite de l'ouverture des écoles et des garderies à l'extérieur de Montréal, il y a eu certains cas additionnels, mais aucune situation problématique n'a été portée à sa connaissance;
- Questionné sur le coût des moniteurs additionnels qui reviendra probablement aux municipalités, le premier ministre informe qu'il est possible que le gouvernement du Québec puisse donner une aide supplémentaire afin que tous les enfants puissent bénéficier des services de camp de jour. Une analyse est présentement en cours;
- M. Legault est conscient qu'il a un compétiteur important pour obtenir suffisamment de moniteurs : la prestation canadienne d'urgence (PCU);
- Relativement à une question sur l'ouverture des piscines publiques pour que les enfants des camps de jour puissent en profiter, M. Legault nous informe qu'un calendrier d'ouverture des activités, incluant les piscines publiques, sera présenté sous peu;
- Questionné sur les camps de vacances où les enfants y dorment, le premier ministre nous dit que c'est à peu près la même situation que dans les hôtels;

- Il aimerait que les Québécois qui n'iront pas en vacances à l'extérieur puissent en bénéficier pour profiter de « notre beau pays ». Nous ne sommes pas rendus à annoncer l'ouverture des hôtels, mais espère qu'on pourra l'être dans les prochaines semaines.

### Déconfinement graduel

- Le premier ministre nous rappelle que nous continuons le déconfinement graduel, mais que si nous avons une flambée de nouveaux cas, nous pourrions avoir à remettre la province sur pause. Sur ce sujet, le D<sup>r</sup> Arruda effectue une mise au point : Les prochaines étapes vont être très dépendantes du succès des étapes précédentes. Si, après un relâchement, la santé publique s'aperçoit que les gens ne respectent pas les consignes, on ne pourra pas passer à la prochaine étape, et on va devoir retourner en arrière. D<sup>r</sup> Arruda supplie, à ce titre, tous les Québécois de respecter les consignes et, surtout, de ne pas faire de réunions clandestines;
- En réponse à une question concernant la préparation effectuée pour une deuxième vague, le premier ministre nous dit que le défi est le recrutement de main-d'œuvre. Le défi n'est toujours pas relevé. Le Québec n'est pas prêt actuellement à faire face à une deuxième vague. Il y a encore beaucoup de travail à faire, selon lui.

### Ville de Laval

- M. Legault rappelle que Laval a été l'une des villes les plus touchées pendant la crise, notamment en raison d'un grand manque de personnel dans les centres pour aînés. En conséquence, le gouvernement du Québec a offert 250 000 masques à la Ville de Laval et une portion des masques offerts aux sociétés de transport ira à la Société de transport de Laval (STL);
- La ministre des affaires municipales travaille d'ailleurs présentement sur un scénario pour aider les municipalités et les sociétés de transport. Ces scénarios sont analysés de concert avec le gouvernement fédéral;
- Une allocution du directeur de la santé publique de Laval a suivi le point de presse de M. Legault qui tenait à remercier sincèrement le gouvernement québécois pour les masques mis à la disposition des citoyens de Laval. Les équipes sont à l'œuvre pour établir un plan de distribution des masques pour venir en aide à la population la plus vulnérable dans cette ville. En date d'hier, il y avait 4 950 cas confirmés, dont 475 décès. Lundi prochain, la première phase du déconfinement s'amorcera. Le maire de Laval rappelle que bien qu'il soit important d'encourager l'économie locale, il est d'autant plus nécessaire de continuer à respecter les consignes. La solidarité des Lavallois est essentielle pour affronter la pandémie et réussir la relance économique.

### Divers

- Les remerciements du jour vont à tous les maires et mairesses des régions du Québec et tous les employés de ces municipalités;
- M. Legault a terminé son allocution en rappelant que la crise n'est pas terminée. C'est encore difficile, il y a encore beaucoup d'ajustements à faire, tout n'est pas parfait. Certains critiquent et le premier ministre leur demande d'être indulgents : on vit une crise. Il y avait des milliers de postes non comblés avant la crise, auxquels se sont ajoutés plusieurs absences. Pour pallier le manque, on a beaucoup de gens qui sont venus remplacer les travailleurs du réseau de la santé, qui n'ont pas l'habitude, ne sont pas nécessairement formés et qui font leur possible. M. Legault demande donc aux gens d'être indulgents et de tenter de travailler sur des solutions plutôt que de critiquer les problèmes. Il nous rappelle que « si on travaille en équipe, on va la gagner la partie ».

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au [saint-constant.b-citi.com](http://saint-constant.b-citi.com).

Nous vous invitons également à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et toutes les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.